



CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026

Les membres du conseil municipal se sont réunis sur convocation du 16 mars 2026 de Madame Milena LOUBRIAT, Maire.

Ordre du jour :

- Appel nominal des conseillers nouvellement élus,
- Désignation du secrétaire,
- Lecture et approbation du compte-rendu du conseil municipal du 11 mars 2026
- Organisation du bureau de vote pour procéder à l'élection du maire par le conseil municipal,
- Election du maire,
- Détermination du nombre d'adjoints,
- Election des adjoints,
- Lecture de la charte de l'élu local par le maire élu,
- Etablissement du tableau du conseil municipal,
- Vote des indemnités de fonction,
- Election des membres des commissions.

Présents : Sébastien SAGNE, Paul FREYSSINET, Brigitte MARSAC, Dominique DUPONS, Pierre FAUCHER, Monique CELERIER, Céline GOLFIER, Jeanine LARIVIERE, Jean-Marc BOISSEUIL, Pascaline MUNOZ, Pierre PARVAUD, Sandrine FAUREL, Milena LOUBRIAT

Le quorum est atteint.

Le secrétaire de séance est nommé en la personne de Dominique DUPONS.

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 11 mars 2026 : approuvé à l'unanimité.

Madame Milena LOUBRIAT, Maire en place, ouvre la séance et désigne Paul FREYSSINET, doyen de l'assemblée, Président pour l'élection du Maire. Mme Céline GOLFIER, benjamine de l'assemblée, est nommée scrutateur.

Après appel nominal des conseillers, est posée la question du candidat pour **le poste de Maire**.

Sébastien SAGNE est seul candidat.

Après vote à bulletins secrets : Sébastien SAGNE est élu avec 11 voix.

Sébastien SAGNE remercie les membres de l'Assemblée pour son élection et propose 2 **postes d'adjoints**. Cette décision est adoptée à l'unanimité.

- M. Paul FREYSSINET est candidat au poste de 1^{er} adjoint au Maire. Suite au vote à bulletins secrets, il est élu à l'unanimité avec 11 voix.
- Mme Brigitte MARSAC est candidate au poste de 2^{ème} adjoint. Suite au vote à bulletins secrets, elle est élue à l'unanimité avec 11 voix.

Il est ensuite procédé à la distribution et à la lecture de **la charte de l'élu local**. Chaque membre du conseil municipal élu s'engage à la respecter et à l'appliquer.

Le **tableau municipal** est ensuite établi et prononcé.

Le vote des indemnités de fonction est réalisé :

- L'indemnité de fonction de Maire ne faisant pas l'objet d'une délibération, elle est fixée à un montant de 1 155,06 euros brut.
- L'indemnité de fonction des adjoints soumis à délibération, elle est fixée respectivement à 447.64 euros brut : approuvée à l'unanimité.

Il est ensuite procédé à l'énumération et désignation des membres des **commissions** ainsi que des représentants aux **syndicats ou associations** auxquels adhère la commune :

- **Commission Finances** : Sébastien SAGNE – Paul FREYSSINET – Brigitte MARSAC – Jean-Marc BOISSEUIL – Dominique DUPONS – Céline GOLFIER
- **Commission d'appels d'offres / commission travaux, voirie, urbanisme / commission fleurissement, environnement et cadre de vie** : SAGNE Sébastien, Paul FREYSSINET, Jean-Marc BOISSEUIL, FAUCHER Pierre, PARVEAU Pierre, Pascaline MUNOZ
- **Commission comice agricole** : Jean-Marc BOISSEUIL / Sébastien SAGNE
- **Commission sports et association / commission commémoration** : Sébastien SAGNE, Paul FREYSSINET, Céline GOLFIER, Dominique DUPONS
- **Commission communication, bulletin municipal, gestion du site internet, généalogie** : Sébastien SAGNE, Paul FREYSSINET, Brigitte MARSAC, Céline GOLFIER, Pascaline MUNOZ, Dominique DUPONS
- **Commission sociale – bibliothèque** : **Brigitte MARSAC**, Monique CELERIER, Jeanine LARIVIERE, Dominique DUPONS

Représentants élus :

- SIRTOM : Monique CELERIER titulaire, Jeanine LARIVIERE suppléante
- FDEE 19 : Paul FREYSSINET, Pascaline MUNOZ titulaires – Sébastien SAGNE, Brigitte MARSAC suppléants
- Pays d'Art et d'Histoire : Brigitte MARSAC titulaire, Monique CELERIER suppléante
- Correspondant défense : Sébastien SAGNE titulaire, Céline GOLFIER suppléante
- Syndicat des eaux : Sébastien SAGNE, Paul FREYSSINET titulaires – Céline GOLFIER, Brigitte MARSAC suppléantes
- Communauté des communes : Sébastien SAGNE titulaire, Paul FREYSSINET, suppléant

LES DATES ET EVENEMENTS A RETENIR :

- 09/04/2026 : réunion organisée par l'office de tourisme d'UZERCHE – Brigitte MARSAC et Monique CELERIER y participeront.
- 27/03/2026 : rencontre Sébastien SAGNE et Mr Claude NOUGEIN sénateur de la Corrèze
- Du 13 au 24 avril 2026 et du 13 au 20 juin 2026, accueil d'un stagiaire du lycée agricole de Voutezac (bac pro) - Convention limitative signée par le directeur du lycée

- 24/03/2026 – 14H30 à la mairie : commission travaux volet voirie
- 03/04/2026 – 14H30 à la mairie : commission communication
- 15/04/2026 – 9H00 à la mairie : commission finances
- 27/04/2026 – 20H30 à la mairie : Conseil Municipal

DIVERS :

- Evocation des horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie : il est envisagé un jour de fermeture ainsi que la réception des usagers sur rendez-vous.

- Etat des lieux de la salle des fêtes avant et après location : Jeanine LARIVIERE et Monique CELERIER l'assure : il est demandé de veiller à être en lien systématiquement avec la secrétaire de mairie pour bien caler les plannings.

Milena LOUBRIAT remet l'écharpe tricolore à Sébastien SAGNE, maire élu ce jour.

Fin de séance 19H30